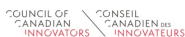


Recommandations SQRI 2022 : écosystème des technologies et de l'innovation au Québec



Le 15 mai 2021

Huit recommandations pour favoriser la création de richesse à partir de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec

Depuis le printemps 2020, les représentants de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec se réunissent afin de discuter des mesures de relance qui font consensus au sein de nos organisations respectives.

Dans le cadre du processus de consultation publique sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), notre regroupement, initié par le Conseil canadien des innovateurs (CCI), a réussi à obtenir un consensus sur huit recommandations ciblées qui favoriseront une croissance économique durable au bénéfice de la population de toutes les régions du Québec.

A. Stratégie talent - La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des technologies et de l'innovation au Québec ralentit le développement économique et la création de richesse de la province. Environ 40 000 postes sont à combler dans le secteur des technologies et de l'innovation au Québec : technologies de la santé, écotecnologies, technologies financières, de la cybersécurité, technologies de l'information et de la communication, infonuagique et intelligence artificielle. Cette rareté de main-d'œuvre crée une pression à la hausse importante sur les salaires. De plus en plus d'entreprises québécoises ne réussissent pas embaucher les ressources leur permettant de mettre en œuvre leur transformation numérique ou de poursuivre leur croissance en développant de nouveaux produits numériques.

Il est crucial que le gouvernement mette en œuvre rapidement une stratégie interministérielle cohérente d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre :

- 1) Hausser le nombre de travailleurs qualifiés admissibles à l'immigration au Québec afin de contribuer à résorber la pénurie de main-d'œuvre et simplifier les démarches administratives imposées aux demandeurs et aux employeurs dans le cadre du processus de sélection de travailleurs qualifiés;**
- 2) Élargir le Programme pilote d'immigration permanente des travailleurs de l'intelligence artificielle, des technologies de l'information et des effets visuels afin d'accueillir davantage de travailleurs de ces secteurs et créer un programme similaire pour les travailleurs d'autres secteurs des technologies et de l'innovation comme le manufacturier innovant et les sciences de la vie.**

L'évolution des technologies numériques et la transition de l'économie vers une économie de données se font de façon rapide, quasi exponentielle, ce qui requiert d'accroître le niveau de « littératie technologique » de la relève et d'une mise à niveau constante des compétences des employés, couplé à une démarche d'apprentissage continu tout au cours de leur carrière. Des approches de mise à niveau des compétences par la réalisation de projets pratiques, telles que celle mise de l'avant par le CRIM, s'inscrivent en complément à une formation plus traditionnelle, offerte par les institutions d'enseignement.

Recommandations SQRI 2022 : écosystème des technologies et de l'innovation au Québec



- 3) ***Dans le but d'augmenter et d'accélérer la mise à niveau des compétences des nouveaux étudiants en technologies et innovation, que le gouvernement facilite les partenariats entre les institutions d'enseignement supérieur et les entreprises.***
- 4) ***Rendre obligatoire l'enseignement coopératif (programme COOP) dans les Cégeps et les universités pour la formation reliée au génie et aux technologies.***

B. Stratégie d'achat local de technologies québécoises – Le gouvernement du Québec devrait réunir les conditions gagnantes pour créer un écosystème plus intégré avec plus de synergie entre les centres de recherche, les startups, les entreprises en expansion (scale-ups) et les grandes entreprises.

- 5) ***Mieux positionner l'approvisionnement local pour les secteurs stratégiques du Québec (TIC, cybersécurité, technologie de la santé, technologie financière et technologies propres) en incluant des cibles claires et mesurables d'acquisition de technologies québécoises. À titre d'exemple, le gouvernement pourrait offrir: un soutien financier aux PME dont les projets démontrent un partenariat d'affaires avec le milieu des startups et de la grande entreprise en collaboration avec un centre de recherche basé au Québec; un soutien financier aux grandes entreprises québécoises qui achètent des solutions locales provenant des PME innovantes basées au Québec.***

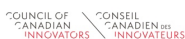
L'objectif de cette mesure est de permettre un maillage accru entre les acteurs de l'innovation dans un contexte de relance économique et de positionner les solutions technologiques québécoises tant au sein de l'appareil gouvernemental qu'auprès des entreprises québécoises. De plus, un meilleur ancrage dans l'économie locale sert également de bon tremplin pour leur positionnement sur les marchés internationaux.

C. Stratégie d'acquisitions gouvernementales - Le Québec doit adopter une approche pangouvernementale qui facilite une plus grande participation des entreprises québécoises innovatrices en réduisant le fardeau administratif et en augmentant la transparence du processus d'approvisionnement.

- 6) ***Revoir la Loi sur les contrats des organismes publics afin que le plus bas prix conforme ne soit plus le critère principal d'évaluation dans l'octroi des contrats publics et s'assurer que le choix des soumissionnaires mise d'abord et avant tout sur la haute valeur ajoutée en matière de produits et services, incluant des critères de qualité, d'innovation, d'expertise et de durabilité des solutions proposées ainsi que la garantie sur les résultats.***

D. Stratégie sur la propriété intellectuelle (PI) et la valorisation - La PI est la devise de l'innovation et, avec la donnée, ces deux éléments sont les actifs qui ont le plus de valeur pour une entreprise technologique. On conçoit souvent l'innovation comme une série linéaire d'activités allant de la recherche au développement puis à la commercialisation, alors qu'en pratique, souvent ces activités sont entremêlées et se déroulent avec des boucles de rétroaction. Il est aussi essentiel de réaliser que de nombreuses innovations ne proviennent pas d'une idée émanant d'un laboratoire qui sera transformée en une nouvelle technologie, mais plutôt du travail réalisé pour répondre à des besoins exprimés par des utilisateurs en développant de nouvelles solutions. Ainsi, notre vision de la valorisation des technologies

Recommandations SQRI 2022 : écosystème des technologies et de l'innovation au Québec



ne devrait pas se limiter à une vision « tech push » (universités, start-up), et devrait également inclure une vision « market pull » (centres de recherche appliquée), c'est-à-dire, mettre en œuvre les avancées scientifiques et technologiques pour répondre à un besoin du marché qui donne lieu à des résultats économiques plus directs et immédiats.

- 7) Augmenter l'aide financière reliée à la PI au sein du Programme d'Innovation du MEI pour mieux accompagner les centres de recherche, les incubateurs et accélérateurs et les entreprises dans la protection et la monétisation de leurs propriétés intellectuelles.**

Dans le but d'assurer un suivi de tous les objectifs de la SQRI, nous proposons la recommandation suivante :

- 8) Baser les objectifs de la SQRI sur des cibles quantitatives transparentes en indiquant clairement le résultat à atteindre, comment ce résultat sera calculé et à quel moment ce calcul devrait être réalisé, afin de permettre aux chercheurs, au milieu économique et à l'ensemble de la population d'en mesurer l'atteinte ou non.**

Nous demeurons à votre entière disposition pour apporter plus de détails quant à la mise en œuvre de nos recommandations.

Signataires

Pascal Monette
pdg, ADRIQ

Nicole Martel
pdg, AQT

Richard, Chénier
pdg, Centech

Pierre-Philippe Lortie
Directeur, Québec, CCI

François Labonté
pdg, CRIM

Alain Lavoie
Président, Comité TIC,
FCCQ

Louis-Félix Binette
pdg, MAIN Québec

François Borrelli
pdg, Numana

Contacts:

Pierre-Philippe Lortie, plortie@canadianinnovators.org

Nicole Martel, nmartel@agt.ca